Directeur.trice du département musique (h/f)

Recruteur

Pôle d'enseignement supérieur musique et danse (PESMD)

Secteur d'activité

Culture

Métier

Directeur.trice

Localisation

Nouvelle-Aquitaine

Type de contrat

CDI

Début de parution

13/12/2023

Postuler

Pôle d’excellence en Nouvelle Aquitaine sous tutelle du ministère de la Culture, le Pôle d’Enseignement Supérieur Musique et Danse Bordeaux Nouvelle-Aquitaine (PESMD) délivre des formations supérieures initiales et continues en musique et danse menant aux Diplômes d’Etat (DE) de professeur de musique et de danse tout autant que d’interprète en musique (DNSPM).
Il inscrit son action au cœur de la grande région Nouvelle-Aquitaine qui compte deux pôles d’enseignement supérieur en musique et danse (PESMD et Pôle Aliénor à Poitiers), un centre de formation des musiciens intervenants (CFMI de Poitiers), et une diversité de partenaires académiques et culturels en région, au plan national et international au premier rang desquels l’Université Bordeaux Montaigne pour la co-diplomation.
Les années 2024 et 2025 verront la réalisation du programme immobilier du PESMD qui disposera à terme d’un outil pédagogique et de locaux à même de répondre aux exigences des formations dispensées et de l’ambition affirmée des tutelles.

Le PESMD recrute son·sa Directeur·trice du département Musique

Missions
Sous l’autorité de la direction générale du PESMD, en liaisons fonctionnelles quotidiennes avec les services de l’établissement (direction danse ; direction administrative ; formation continue ; communication) vous participez à l’ensemble des élaborations liées aux programmes de formations et projets portés par le département musique, en assurez la mise en œuvre et le suivi, ainsi que le développement des scènes artistiques en lien avec les partenaires du pôle.

A ce titre, vous assurez un ensemble de missions :
• L’actualisation et évaluation continue des engagements et programmes liés à l’accréditation du PESMD, tels que formulés par le ministère de la Culture dans le cadre du contrat qui lie l’établissement et ses tutelles

• Le déploiement de partenariats académiques structurels nécessaire à la mise en œuvre des DNSPM et DE, au premier rang desquels se situent l’Université Bordeaux-Montaigne et le pôle supérieur Aliénor, tout autant que les réseaux des CRR et CRD

et des autres pôles supérieurs et établissements membres de l’ANESCAS, de l’association européenne des conservatoires…

• La participation aux côtés de la direction générale aux projections stratégiques portant sur
les formations musique, tout autant que sur la finalisation du programme immobilier

• La structuration du département musique et encadrement des personnels qui le composent

• Le développement des dispositifs et partenariats nécessaires à la professionnalisation des diplômés du PESMD, en y intégrant les formes de l’alternance et de la VAE

• La prise en compte de l’éco-système local de rayonnement du pôle, en lien avec les acteurs culturels, sociaux, économiques et des porteurs des politiques publiques dans ces domaines

• La projection d’une diversité d’intervenants, invités, équipes permanentes prenant en compte la recherche d’une excellence artistique et didactique tout autant qu’une préoccupation de sobriété énergétique et de développement durable

• L’attention et suivi des étudiants dans tous les aspects de la vie étudiante et de ses contraintes
• L’attention à la qualité de vie au travail des équipes sous votre responsabilité, prévention des risques psycho-sociaux.

Profil
Pour mener à bien ces missions :
• Vous justifiez d‘une formation et expérience significatives dans le champ de la musique qui font de de vous un acteur reconnu dans ce domaine

• Vous maitrisez parfaitement les enjeux liés aux enseignements supérieurs artistiques publics dans le domaine de la musique, dans une diversité d’esthétiques et approches pédagogiques

• Vous inscrivez votre action dans une diversité de réseaux et acteurs dont vous êtes partie
prenante depuis plusieurs années

• Vous êtes porteur/se d’une expérience affirmée dans la conduite du changement avec la
prise en compte des enjeux contemporains liés au management

responsable et au développement durable • De formation supérieure vous êtes investi.e dans une actualisation constante de vos compétences et pratiques en lien avec les évolutions sociétales et de la diversité des champs professionnels concernés

• Vous avez une pratique de l’anglais vous permettant une parfaite intégration dans les réseaux européens et internationaux des établissements supérieurs d’enseignements artistiques tout autant que de mobilités étudiantes (Erasmus + ; ...)

Conditions du poste
Poste basé à Bordeaux
Emploi temps plein en CDI

Rémunération suivant expérience et en référence à la convention collective des organismes de formation

Permis B exigé
Prise de fonctions : septembre 2024

Calendrier et pièces requises pour une candidature
Les documents d’information sur le pôle sont disponibles sur simple demande par mail à ksalace@pesmd.com
• Rapport d’accréditation
• Rapports d’activité des années 2021 et 2022
• Organigramme en vigueur
• Note sur le programme immobilier

Les candidatures comprendront un CV détaillé, une note d’intention (3 pages maximum) à l’attention de Mme la Présidente du conseil d’administration du PESMD par voie électronique à recrutement@pesmd.com

Date limite de candidature : le vendredi 29 mars 2024
Entretien des personnes présélectionnées sur site : le 3 ou 4 juin 2024.